

Compte-rendu du groupe de travail chasse et pêche - Le 17 décembre 2010
Site Natura 2000 Clarée

Ordre du jour

Objectifs Natura
Organisation du travail sur le site
Rappel des éléments du site
Premiers éléments
Problématiques liées au thème

Cf. power point joint,
présenté en introduction des réunions

Synthèse des échanges

La chasse sur le site

Informations générales

On trouve plusieurs espèces emblématiques sur le site. Des cartes sont données dans le power-point comme point de départ. Elles sont à affiner, notamment avec les données de la Fédération Départementale de la Chasse et des Sociétés de Chasse.

Il existe au moins une réserve de chasse par commune (2 à Névache), mais pas toujours dans le site Natura 2000, comme pour Monétier.

Il existe différents modes de chasse sur le site : approche, affût, battue, pas encore arc
Les chasseurs du site refusent de pratiquer le tir d'été du brocard.

Les suivis et comptages

(Chamois : UG2 = rive droite de la Clarée / UG3 = rive gauche)

Les comptages (à affiner et compléter avec les retours de la FDC et des Sociétés) :

- Tétras tous les 2 et 3 ans pour le chant
- Bartavelle : printemps chant / été chien
- cerf, chevreuil, ... indice N Abondance tous les ans
- Indice Nocturne dans la Clarée et la Guisane
- Chamois : comptage depuis 18 ou 24 ans (suivi poids, suivi sanitaire)

- En partenariat avec l'Observatoire grande faune sauvage, suivi de la natalité chez les biches
- Lièvre variable : suivi sanitaire

Côté Vallée Etroite ?

- comptage chamois car fait partie de l'UG3 (Mouflons en même temps)

La Société de Chasse italienne est intégrée à la Société de Chasse de Névache, avec une gestion française (ont permis de chasse français)

Circulation

La circulation est autorisée sur les pistes ouvertes, chemins communaux, routes. Mieux vaut parler de voies ouvertes à la circulation.

Problématique transversale à plusieurs thématiques : chasse, pêche, tourisme, ...

Des voies peuvent être autorisées uniquement pour les chasseurs comme aux Ascles.

Plans de chasse et SDG

Il est important de récupérer les différents plans de chasse ainsi que le Schéma départemental cynégétique qui donne les objectifs. Ce plan fait l'objet d'une étude d'incidence sur les sites Natura 2000 et s'inscrit en cohérence avec les objectifs Natura. Il est validé pour 6 ans. Par exemple, la chasse aux Lagopèdes est interdite depuis 3-4 ans.

Sécurité

Lors des battues, il y a application des critères nationaux. Il est nécessaire d'informer la population présente sur le terrain.

Il n'y a pas de calendrier précis de battues, cela dépend des sociétés de chasse. Lors de la battue, il est rempli un carnet de battues avec postes fixes et le nom des participants, conformément à la réglementation nationale.

Chasse, protection et Natura 2000

Que se passe-t-il si on oublie une espèce dans le DocOb ?

Pour mémoire, le site Clarée est un site Habitat. La porte d'entrée est donc l'habitat et non directement l'espèce, sauf si celle-ci est d'intérêt communautaire.

Il est important d'être le plus précis possible mais les oublis ne sont pas limitatifs puisque le DocOb fera à l'avenir l'objet de réévaluation.

Le degré de protection des espèces dépend de l'annexe où elles se trouvent :

- Annexe 5 : on trouve le lièvre variable, le bouquetin et le chamois. Ces espèces sont protégées mais peuvent faire l'objet d'un plan de chasse si les objectifs de conservation sont respectés.

- Annexe 2 : on trouve le Loup. Les espèces de l'annexe 2 sont intégralement protégées.

La Société de Chasse de Val des Prés demande à ce qu'apparaisse dans le DocOb que l'activité cynégétique n'est pas dérangement pour les objectifs Natura 2000. Après une discussion sur la légalité d'une telle mention, il est proposé d'écrire que l'activité cynégétique sur le site prend en compte les habitats et la faune et souhaite travailler à leur amélioration.

Ressort également la demande de plus d'échanges entre les comptages naturalistes et les comptages des chasseurs.

Les interactions entre la chasse et les autres activités

Agriculture et chasse

Les cultures à gibiers : cette pratique peut se substituer à un manque à gagner pour l'agriculteur.

Exemple des Clapières à Névache où certaines cultures sont à l'abandon et pourraient ainsi être réutilisées.

→ Est-ce qu'une fiche action de fauche pourrait être portée par les chasseurs s'il n'y a pas d'agriculteur intéressés ? C'est possible.

→ Faut-il prévoir des aménagements ou des améliorations de l'habitat pour réintégrer des espèces comme la Perdrix grise ?

Il vaut mieux éviter les lâchers, qui sont des actions réglementées, pour travailler prioritairement sur la réinstallation.

Cas du Campagnol terrestre. Ce dernier peut arriver sur site Clarée. D'après l'expérience sur le site de La Garve, cette arrivée peut avoir un impact par rapport à la chasse, en limitant la chasse au renard. Cette thématique est transversale aux groupes chasse et agriculture.

Pastoralisme

Un travail commun entre pastoralisme et chasse peut être mené, comme sur les galliformes de montagne avec une orientation de l'activité pastorale en fonction du calendrier de pâturage (comme sur Val des Prés) et avec certaines périodes interdites en forêt.

Les diagnostic pastoraux aident à organiser ces calendriers de pâturage, mais ne sont pas toujours respectés.

-.-.-.-

La pêche sur le site

La pratique de la pêche et l'entretien des cours d'eau

- Le plan de gestion est géré par la Fédération départementale de la Pêche, qui détermine le nombre de poissons en alevinage, les espèces, les sites, ...

Pour affiner, il est nécessaire de demander à la FdP la carte piscicole et toutes données pouvant améliorer le DocOb.

- La dernière étude de la Fédération départementale de la Pêche sur la Truite fario (origine méditerranéenne) de la Clarée montre que celle-ci se reproduit bien, alors que les Truites d'alevinage ne semblent pas se reproduire.

- Le parcours piscicole de Névache fonctionne très bien.

Val des Prés souhaiterait en valoriser un sous l'Eglise, avec pêche à la mouche et remise en eau obligatoire.

- Il existe des corvées pour l'entretien des cours d'eau.

- Les prélèvements de matériaux sont interdits mais apparemment parfois pratiqués.

- Les adoux peuvent être remis en état, idem pour les frayères.

- Le dragage est interdit ou soumis à autorisation préfectorale.

Qu'en est-il des embâcles ? Nécessité également d'obtenir des autorisations.

Dans le cas de propriétés privés, ce sont les propriétaires qui doivent s'en charger.

On compte plusieurs Sociétés de pêche sur le site, dont Névache et Val des Prés.

L'eutrophisation des lacs

C'est un phénomène naturel qui favorise une nouvelle biodiversité.

Exemple du Lac du Chardonnet : c'est un lac oligotrophe, c'est-à-dire pauvre en éléments nutritifs. On y trouve peu d'êtres vivants. L'évolution est très lente et avance vers la formation d'une tourbière. Le Lac du Chardonnet est un des rares endroits du site où l'on trouve des sphaignes. C'est un cas unique qui a été suivi notamment par la Faculté de Lille. Aujourd'hui, l'évolution s'est accélérée à cause de plusieurs facteurs dont la proximité des troupeaux qui apportent un excédant de fertilisants. Une possibilité serait d'installer des abreuvoirs à l'écart du lac, ainsi que d'éviter de faire le parc de tri trop près.

Les aménagements

Un aménagement pour permettre aux pêcheurs handicapés de pratiquer a été créé aux Alberts. Un autre aménagement de ce type pourrait être envisagé sur le site.

Pour compléter, il est nécessaire de demander à la Fédération départementale des Pêcheurs les différents aménagements (échelle à poisson, ...) présents ou envisagés sur le site.

Cas de la Vallée Etroite et de la microcentrale : pour affiner ce thème, il faut se rapprocher de la société de propriétaires de la Vallée Etroite qui adhère à la Société de pêche de Névache.

Communication, sensibilisation et lien avec les autres groupes de travail

→ une information est nécessaire auprès des automobilistes afin que ceux-ci ne passent plus en voiture dans la Clarée.

→ une pollution a été constatée aux abords des campings avec une mortalité importantes de Truite.

→ malgré des améliorations, certains transhumants vident encore les baignoires (traitement des pieds des brebis) dans bassin versant.

Organisation et animation de la réunion : N. HEITZ et Ph. GILLOT

Compte-rendu rédigé par N. HEITZ

Contacts : naturaclaree@yahoo.fr

Liste des présents

Nom Prénom	Organisme ou commune
BABAZ Michel	Particulier
BAUBION Jacques	ONF
BOUCHIE Thierry	ACCA VDP
DONZEL François	ADPPMA La vallée de la Clarée
DREVET Bruno	ACCA VDP GIASCP
JOURDAN Yves	ADPPMA La vallée de la Clarée
ORTAR François	ONF



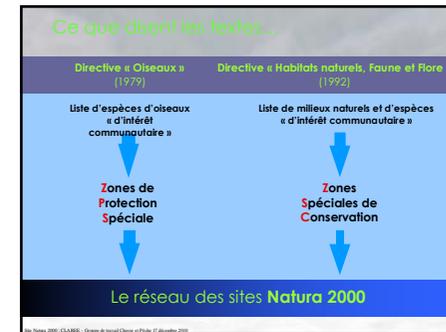
Natura 2000

Objectif principal:

- favoriser le maintien de la biodiversité
- en prenant en compte les exigences économiques, sociales, culturelles et régionales
- dans une logique de développement durable

Cet objectif peut requérir le maintien, voire l'encouragement, d'activités humaines adaptées

2



Comment ? Pour chaque site Natura 2000

Un document de référence

► le **DOCUMENT d'OBJECTIFS (DOCOB)**

- le diagnostic du territoire
- les enjeux et les objectifs du site
- les actions à réaliser

↓ GROUPE DE TRAVAIL avec les acteurs locaux

Contrats d'engagements

- 1) Contrats Natura 2000 **Financement : 100%**
- 2) Charte Natura 2000 **Financements variables**
- Exonération TFNB**

Photo: Natura 2000 - CLAREE - Groupe de travail Chasse et Pêche - 17 décembre 2010

Choix français de gestion contractuelle des sites Natura 2000

Aux acteurs de jouer des actions et des outils

Concrétisation des objectifs du DOCOB par l'adhésion volontaire à des actions de conservation de la biodiversité et de valorisation des espaces :

- Contrats Natura 2000 (engagements de gestion)
- MAE: Mesures Agri environnementales territorialisées

- Financements nationaux (MAP, MEEDDAT, ...)
- Financements européens (FEADER, FEDER, FEP)

Photo: Natura 2000 - CLAREE - Groupe de travail Chasse et Pêche - 17 décembre 2010



Aux acteurs de jouer: le document d'objectifs

Un projet bâti avec les acteurs locaux

Le DOCOB est établi :

- par un opérateur
- avec la participation du comité de pilotage Natura 2000
- en concertation avec les acteurs locaux réunis dans des groupes de travail

Il définit, pour chaque site Natura 2000, une stratégie de gestion durable:

- un état des lieux
- des enjeux et des objectifs de conservation et de gestion
- des propositions d'actions

Il est approuvé par le préfet

Photo: Natura 2000 - CLAREE - Groupe de travail Chasse et Pêche - 17 décembre 2010

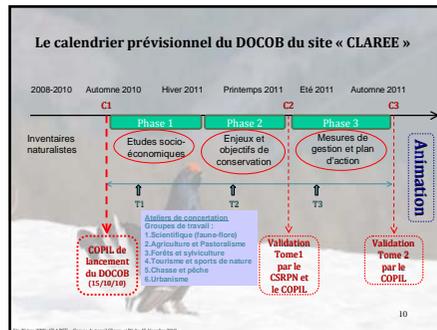
Groupes de travail

- 1: Scientifique (faune, flore)
- 2: Agriculture et Pastoralisme
- 3: Forêts et Sylviculture

8

- 4: Tourisme et sports de nature
- 5: Chasse et Pêche
- 6: Urbanisme

9



Organisation des groupes de travail

Invitation des têtes de réseau, à partir des membres du Copil
 → ouvert à tous

Échanges et apports de chacun

Progression du DocOb

Envoi du compte-rendu par mail pour validation

Envoi du compte-rendu par courrier avant la prochaine réunion

Réunion d'environ 2h

11

Objectifs de la réunion

Choix de la méthode la plus participative : début du travail avec et par les acteurs du territoire

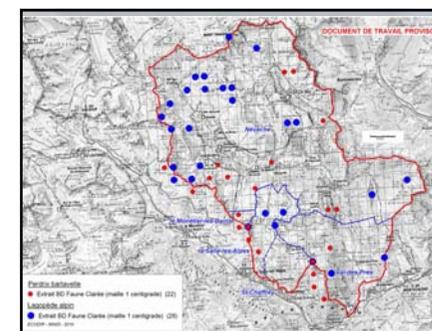
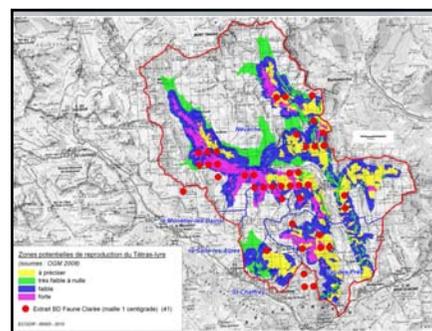
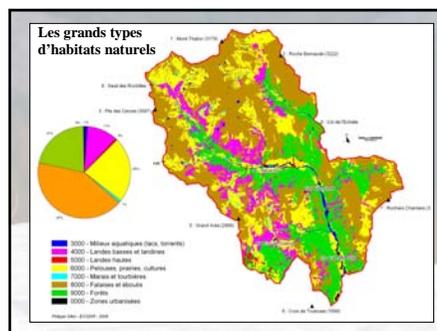
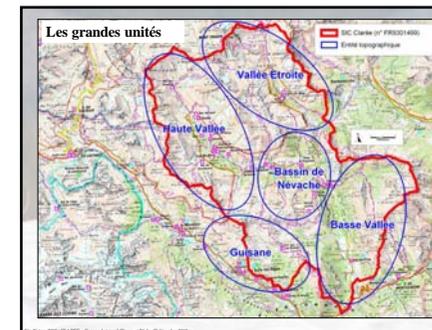
Phase diagnostic = synthèse des données existantes, démarrer l'état des lieux en recueillant données et contacts

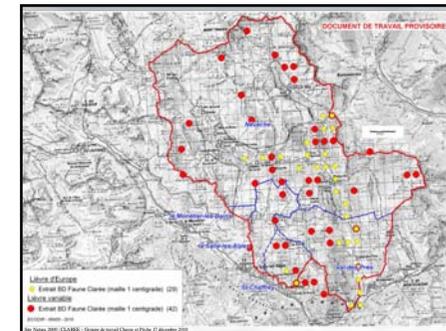
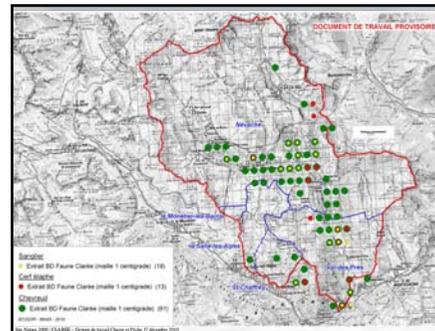
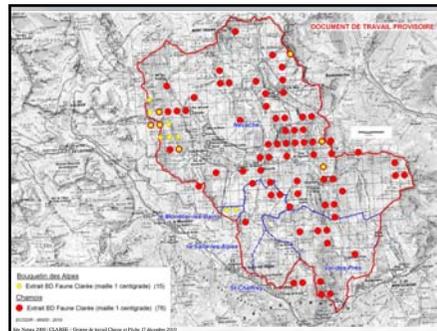
Connaître acteurs, activités et territoire

Attentes et envies

Commencer les échanges

12





1^{ers} éléments sur la chasse

Principales espèces chassées :

- chamois
- chevreuil
- sanglier
- lièvre variable
- galliformes : téttras lyre, perdrix bartavelle

Nombre sociétés de chasse sur le site (autant d'unités de gestion ?):

Nombre de chasseurs :

Nombre de réserves de chasse :

22

1^{ers} éléments sur la pêche

Torrents et rivières de catégorie I

Espèce présente : la Truite fario

Nombre de sociétés de pêche : 1 à Névache

Nombre de pêcheurs :

Présence de deux gardes bénévoles sur le site

23

Problématiques liées à la chasse

Galliformes

Circulation et stationnement des véhicules sur les pistes, agriculture (cultures à gibiers...),

Lâchers de gibiers (perdrix, faisans...),

Aménagement de postes de nourrissage, interaction avec les activités touristiques, pastorales et sylvicoles

Plan de chasse adapté aux objectifs Natura ?

Campagnol et petit prédateur ?

24

Problématiques liées à la pêche

Alevinage Lacs d'altitude

Piétinements et érosion des berges

Travaux d'entretien des cours d'eau (dont les dragages)

Aménagements piscicoles divers (pontons de pêche, frayères...),

Interactions avec les activités touristiques et sportives (kayak...)

25